



# LIVRET D'ACCUEIL À DESTINATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 6ÈME DU COLLÈGE CASSIEN SAINTE-CLAIRE

ANNÉE 2024/2025



*Chers parents,*

*L'entrée au collège marque une étape importante dans la vie de votre enfant. Un nouvel établissement, un nouvel environnement, de nouvelles règles, ... qui peuvent être source d'inquiétudes.*

*Ce livret d'accueil vise à vous présenter le fonctionnement du collège ainsi que les membres de sa communauté éducative.*

*Au nom de l'ensemble des personnels du Collège Cassien Sainte-Claire, je vous souhaite la bienvenue !*

Mme C. COLOMBO  
La principale

## A) STRUCTURE

Sections	Niveaux	Nombre de classes
Générale	6ème-5ème-4ème-3ème	16
SEGPA	6ème-5ème-4ème-3ème	4
ULIS*	Les élèves sont intégrés dans les classes générales	2

## B) ACCUEIL DES ELEVES - HORAIRES DES COURS

L'accueil des élèves se fait par le portail principal de **7h10 à 7h40** le matin et de **13h25 à 13h45** l'après-midi. Seuls les élèves bénéficiant du transport scolaire seront autorisés à rentrer au collège avant les heures de cours prévus à leur EDT.

Les élèves se présentent en **uniforme** (polo blanc, logo visible, jeans bleu foncé, chaussures assurant leur sécurité) munis de leur **carnet de correspondance**.

MATIN		APRES-MIDI	
M1	7h30 - 8h25	S1	13h40 - 14h35
M2	8h30 - 9h25	S2	14h40-15h35
RECREATION			
M3	9h45 - 10h40	S3	15h45 - 16h40
M4	10h45 - 11h40		
RECREATION			
M5	11h45 - 12h40		

## C) ACCUEIL DES PARENTS

Pour la prise d'un rendez-vous avec un personnel de l'Etablissement (Principales, Directrice de Segpa, CPE, enseignants), les parents peuvent contacter directement l'accueil au **05 96 75 16 75** ou renseigner la partie "correspondance entre les parents et le collège" (page 43 du carnet de correspondance).

Pour accéder à l'établissement, les parents doivent obligatoirement se présenter à l'accueil munis d'une pièce d'identité.

## D) QUI FAIT QUOI ?

<p>Mme COLOMBO Principale <i>En charge des niveaux 5ème - 3ème</i></p>	<p>Chef d'Établissement, elle assure la direction administrative et pédagogique du collège. A ce titre, elle anime les différentes instances du Collège (Conseil d'Administration, Conseil pédagogique, Conseil de discipline, ...).</p> <p>Responsable de la sécurité des personnes et des biens, elle peut être conduite à prendre des sanctions disciplinaires contre tout élève qui menacerait l'une ou l'autre.</p> <p>Si pour des questions relatives à la scolarité de votre enfant, l'un des interlocuteurs ci-après n'est pas en mesure de répondre à vos attentes, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en appelant le secrétariat : <b>05 96 75 16 75</b>.</p>
<p>Mme HEJOAKA Principale Adjointe <i>En charge des niveaux 6ème - 4ème</i></p>	<p>La principale adjointe est chargée de seconder le chef d'établissement dans l'exercice des missions qui lui sont dévolues.</p> <p>Si pour des questions relatives à la scolarité de votre enfant, l'un des interlocuteurs ci-après n'est pas en mesure de répondre à vos attentes, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en appelant le secrétariat : <b>05 96 75 16 75</b>.</p>
<p>Mme TROUDART Secrétaire de Direction</p>	<p><i>Ses missions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- accueil des parents</li><li>- prise de RDV avec les principales</li><li>- tient à jour les différentes bases de travail et de communication. Il est important de l'informer lorsque vos coordonnées personnelles sont amenées à changer (adresse mail ou postale, numéro de téléphone...).</li><li>- fournit les certificats de scolarité</li></ul> <p>Pour la contacter : <b>05 96 75 16 75</b>.</p>
<p>Mr SUIVANT Secrétaire général</p>	<p>C'est le responsable de la gestion matérielle et financière de l'établissement par délégation du Chef d'Établissement.</p> <p>Il répond à toutes les questions relatives aux dossiers de bourses. ou à la restauration scolaire.</p>
<p>Mme SAINTE-AIMEE Secrétaire de Gestion</p>	<p>Sous la direction du secrétaire général, elle assure le paiement de la 1/2 pension aux dates prévues selon le planning de paiement.</p>
<p>Mme LETCHIMY Directrice Adjointe Chargée de la SEGPA</p>	<p>Elle assure la direction technique, l'administration générale, la gestion et l'animation pédagogique des élèves scolarisés en SEGPA. Elle est l'interlocutrice privilégiée des parents de ces élèves et répond à toutes les questions relatives à leur scolarité.</p> <p>Elle est joignable au <b>05 96 75 16 75</b> ou au <b>06 96 43 35 76</b>.</p>

<p>Mme VINCENT Conseillères Principales d'Education (CPE) <i>En charge de niveaux 6ème - 5ème</i></p>	<p>A la tête de l'Equipe « Vie Scolaire », elles assurent la mise en œuvre des conditions nécessaires à une bonne scolarité pour chaque élève (suivi scolaire, rencontre avec les parents, climat serein,...). Elles contrôlent l'assiduité et la ponctualité des élèves, veillent au respect du Règlement Intérieur, organisent le service de surveillance.</p>
<p>Mme PENNEC Conseillères Principales d'Education (CPE) <i>En charge de niveaux 4ème - 3ème</i></p>	<p>Besoin d'une écoute, d'un conseil ? Elles sont les premières interlocutrices des élèves et des parents.</p> <p>Ne pas hésiter à les contacter au <b>05 96 75 16 75</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si votre enfant présente des signes de mal être ou des problèmes de santé,</li> <li>- S'il a des difficultés relationnelles avec les autres élèves,</li> <li>- Si vous suspectez une situation de harcèlement.</li> </ul> <p>Pour contacter Mme VINCENT <b>06 96 43 37 41</b> (appel ou whatsapp)</p>
<p>La vie scolaire :</p> <p>Les Assistants d'Education (AED)</p> <p>Mr ARTHON AED TICE</p>	<p>L'élève absent ou en retard passe à la vie scolaire pour justifier sa situation. Le passage à la vie scolaire est donc <b>obligatoire</b> avant de réintégrer son cours.</p> <p>Le parent peut contacter la vie scolaire afin d'avoir des informations concernant la situation de son enfant.</p> <p><b>L'utilisation du téléphone portable</b> étant <b>strictement interdite</b> au collège, la vie scolaire est le lien à utiliser pour communiquer une information importante à votre enfant.</p> <p><i>Leurs missions :</i></p> <p>Encadrement, surveillance et accompagnement des élèves en dehors de leurs heures de cours.</p> <p>Il peut assister les parents qui présentent des difficultés dans l'utilisation des outils informatiques et numériques nécessaires au suivi scolaire de leur(s) enfant(s).</p>
<p>Mme ELISABETH-MARIE-FRANCOISE Assistante Sociale</p>	<p>Elle aide et accompagne les familles qui rencontrent des difficultés particulières (familiales, financières, administratives, sociales, ...).</p> <p>Ne pas hésiter à prendre contact avec elle au <b>05 96 75 16 75</b> ou au <b>06 96 21 99 09</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si vous rencontrez des difficultés financières qui ne vous permettent plus d'assurer les dépenses liées à la scolarité de votre enfant.</li> <li>- Si vous éprouvez des difficultés à assurer toutes les obligations liées à la parentalité.</li> </ul> <p>Sachez qu'elle est tenue au secret professionnel !</p>
<p>Mme Psy-EN</p>	<p>Elle contribue au parcours de réussite des élèves. Sa mission est d'agir en faveur du bien-être psychologique et de la socialisation des élèves pour faciliter l'acquisition de leurs apprentissages, et de participer à la prévention des risques de désinvestissement ou de rupture scolaires. Elle s'efforce d'analyser ses centres d'intérêt afin de le remotiver.</p> <p>Elle est donc amenée à participer à l'élaboration progressive du projet d'orientation des élèves et contribue à informer aussi bien les élèves et leurs parents sur les poursuites d'études et les professions, en lien avec les équipes pédagogiques de l'Établissement. Elle est joignable au <b>05 96 75 16 75</b>.</p>

<p>Mme DE BRUN CABLE Médecin Scolaire</p>	<p>Elle peut recevoir les familles à leur demande ou à la demande de l'infirmière ou à la demande du chef d'établissement. elle est chargée des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des enfants scolarisés au sein de l'établissement.</p> <p>Elle est présente lors de l'élaboration d'un parcours d'accompagnement personnalisé ou lors d'une demande d'aménagement d'épreuves pour les examens ou pour certaines équipes de suivi de scolarisation.</p> <p>Pour la contacter : <b>05 96 75 16 75.</b></p>
<p>Mme NAGOU Infirmière</p>	<p>Outre les soins ponctuels, elle a une mission générale d'accueil et d'accompagnement de chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques liés à sa santé physique ou psychique.</p> <p>Elle exerce aussi des missions d'écoute, de repérage du mal-être, d'évaluation de situation d'enfants en difficultés scolaires, familiales.</p> <p>Elle joue un rôle de premier plan dans la prévention et l'éducation à la santé (sexualité, prévention des conduites addictives, formation secours civique de niveau 1, ...)</p> <p>Vous devez l'informer de tout souci de santé pouvant impacter la scolarité de votre enfant. Notamment si elle exige la mise en place de mesures spécifiques (Médicaments à prendre, aliments à proscrire...) : un projet d'accueil individualisé sera rédigé et transmis aux différents professionnels de l'établissement.</p> <p>Elle est joignable au <b>05 96 75 16 75</b> ou au <b>05 96 43 22 98.</b></p>

## E) LES EVALUATIONS NATIONALES

En français comme en mathématiques, l'évaluation se déroule en deux séquences de 60 minutes chacune (10 min de préparation et 50 min de passation). La passation se fait sur **support numérique** à partir d'une plateforme en ligne.

Les domaines évalués sont les suivants : « résolution de problèmes », « automatismes », « compréhension de l'écrit » et « lexique ». Seule la fluence de lecture sera évaluée lors d'une passation individuelle.

Durant les évaluations, l'établissement veille à maintenir les adaptations, l'accompagnement humain, le matériel et les moyens de compensation habituels des élèves à besoins éducatifs particuliers (élèves disposant d'un PPRE, PAP ou PPS en cours ou à venir).



**Site du collège :**

<https://site.ac-martinique.fr/clg-cassiensainteclair/>

**Coordonnées du collège :**

05 96 75 16 75